

SOMMAIRE

02

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE GARDE-CÔTES AMÉRICAINS AU PORT DE BÉJAÏA



Constituée de M. Meson HALL, de M. James CEPRA, et de M. Hassan NAZEF en qualité d'interprète, une délégation de Garde-côtes américains, a effectué le jeudi 3 mars dernier, une visite au port de Béjaïa...Lire la suite page 02.

03

LES FEMMES À L'HONNEUR



Comme elle en a toujours eu coutume, la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa a offert, mardi 8 mars dernier, une collation en l'honneur de l'ensemble du personnel féminin de l'entreprise, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes...Lire la suite page 03.

04

SIMULATION D'UN SINISTRE AU LARGE DE LA CÔTE



Le port de Béjaïa a été le mardi 22 mars dernier, le théâtre d'un exercice de simulation de lutte contre la pollution marine. Conduite par le Commandement des forces navales de l'ANP, la manœuvre s'inscrit dans le cadre du programme régional du plan «TEL-BAHR», visant l'amélioration de la réactivité des éléments et des équipements entrant dans la lutte en cas de situations d'urgence...Lire la suite page 04.

05

EXERCICE DE SIMULATION : UN CLANDESTIN À BORD DU TITTERI



Battant pavillon national, le navire « TITTERI », a accosté le 21 mars dernier à 18h05 au poste 15/16 du port de Béjaïa et a fait l'objet d'un exercice simulation de sûreté, sous le thème « découverte de clandestins à bord »...Lire la suite page 05.

06

MISE EN EXPLOITATION DES MODULES « APCS »



Dans la perspective de la mise en exploitation des nouveaux modules développés et intégrés dans la plateforme APCS, une mission d'accompagnement a été programmée par la filiale de « SERPORT », (APCS), le jeudi 31 mars dernier, au niveau de « TRAINING CENTER » de BMT...Lire la suite à la page 06.

07

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Le 14 mars de chaque année, l'Algérie célèbre depuis son instauration en 1980, la journée nationale des personnes à besoins spécifiques. Une occasion de sensibiliser à propos des droits de cette frange de la société et d'évaluer les efforts consentis par l'état et l'ensemble des parties prenantes de la société, quant à la prise en charge et à l'insertion socioprofessionnelle des personnes à besoins spécifiques...Lire la suite à la page 07.

08

LU POUR VOUS : FMI : LES TAUX DE FRET VONT CONTRIBUER À L'INFLATION JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE



Après l'OCDE, les économistes du FMI se sont penchés sur les impacts des taux de fret sur l'inflation. Ils ont scruté les données de 143 pays au cours des trente dernières années pour contextualiser le phénomène et faire ressortir les mécanismes à l'œuvre. Les tarifs du transport maritime opèrent très rapidement sur les prix des marchandises importées et les coûts de production. Mais l'impact se propage lentement jusqu'à son pic après 12 mois. Les effets à la pompe perçus suite à une montée des prix mondiaux du pétrole agissent dans un espace-temps beaucoup plus contraint...Lire la suite page 08.

09

STATISTIQUES



PRINCIPAUX INDICATEURS LIÉS AU TRAFIC : Du 1^{er} janvier au 28 Février 2022.





VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE GARDE-CÔTES AMÉRICAINS AU PORT DE BÉJAÏA

Constituée de M. Meson HALL, de M. James CEPRA, et de M. Hassan NAZEF en qualité d'interprète, une délégation de Garde-côtes américains, a effectué le jeudi 3 mars dernier, une visite au port de Béjaïa.



Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats Unis d'Amérique (USA) et la coopération dans le domaine de la sûreté portuaire.



Accompagnés de M. Hamza MOKHTARI et de M. Khaled BENALI, tous deux, représentants du Ministère des Transports, les membres de la délégation américaine sont arrivés en début de matinée, au siège de la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa. Ils ont été accueillis par M. Ryad HADJAL, Directeur Général Adjoint/PFSO.

Une rencontre avec les autorités portuaires a été organisée au niveau de la salle de réunion de la Direction Générale de l'entreprise où l'assistance a pu s'enquérir de l'expérience et du progrès réalisé par le port de Béjaïa en matière de sûreté portuaire ; ceci, à travers un exposé présenté par M. Ryad HADJAL.

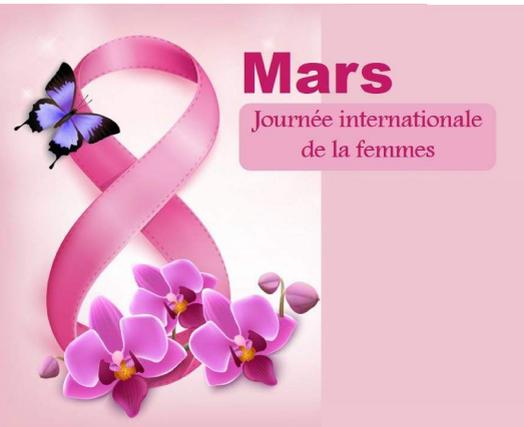
Par ailleurs, la visite a permis aux hôtes de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa, d'apprécier les mesures de sûreté, mises en place au niveau des principales infrastructures portuaires.

Au cours de leur escale, les hôtes de l'EPB ont pu visiter :

- Le port et l'accès principal notamment,
- Le terminal à conteneurs,
- Le scanner à conteneurs,
- La station vidéo surveillance,
- La gare maritime,
- Les silos à grains « OAIC ».

La visite de la délégation américaine au port de Béjaïa s'est achevée par une collation offerte par la direction de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa en l'honneur de ses hôtes, avant qu'ils rejoignent l'aéroport « ABANE RAMDANE » de Béjaïa en début d'après-midi.





LES FEMMES À L'HONNEUR

Comme elle en a toujours eu coutume, la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa a offert, mardi 8 mars dernier, une collation en l'honneur de l'ensemble du personnel féminin de l'entreprise, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Depuis son instauration en 1975 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), la journée internationale des droits des femmes, coïncide avec le 8 mars de chaque année.

Célébrée cette année sous le thème : (l'égalité pour un avenir durable), la journée internationale des droits des femmes intervient pour la troisième année consécutive, dans un contexte sanitaire des plus difficiles.

La cérémonie qui s'est tenue au niveau de la Gare Maritime, a débuté à 11h00, en présence du président Directeur Général de l'EPB M. Halim KASMI, de son staff dirigeant et des membres représentant le partenaire social.



Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, le Président Directeur Général de l'entreprise, a mis l'accent au cours de son allocution, sur les circonstances difficiles dans lesquelles l'entreprise a évolué durant la crise sanitaire que nous continuons de traverser et, les défis auxquels l'EPB a dû être et, demeure confrontée durant cette période ; en soulignant la contribution efficace de l'élément féminin quant à la relance économique et la stabilité sociale au niveau de l'entreprise.

Pour sa part, Mme Zina LAHLAH responsable de la Direction Achats, qui a également pris la parole au cours de la cérémonie, a tenu à rendre hommage à toutes les femmes ; en ayant une pensée particulière pour Feu Karima BOUZOUZOU qui nous a quitté subitement, le 3 décembre dernier.



Par ailleurs, il convient de rappeler que le Président Directeur Général de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa, M. Halim KASMI avait auparavant adressé à travers les canaux de communication de l'entreprise, un message de vœux à l'ensemble du personnel féminin.

Le premier responsable de l'entreprise avait d'abord salué le dynamisme, le sens de l'engagement et le dévouement des femmes travailleuses de l'EPB, à l'égard du développement de cette dernière, et des progrès que l'entreprise devait réaliser.

A travers son message, le Président Directeur Général de l'EPB, avait rendu un vibrant hommage à ces femmes travailleuses, qu'il avait qualifié de talentueuses et compétentes, de volontaires et persévérantes ; surtout, lorsqu'il s'agissait de remporter impérativement, les challenges décisifs qui attendaient notre entreprise.

M. Halim KASMI avait conclu son message en réitérant tout son soutien et son encouragement à l'égard de l'ensemble du personnel féminin de l'EPB et, en insistant sur la nécessité de continuer à œuvrer tous ensemble pour le développement, la stabilité et la pérennité de l'Entreprise. Par la même occasion, il a rappelé qu'en ce qui concerne l'Entreprise Portuaire de Béjaïa, les dispositions légales en vigueur qui assurent aux femmes travailleuses des droits pérennes, ont toujours été fidèlement transposées dans ses politiques ressources humaines, dans ses réglementations et dans les conventions collectives.



VOTRE CONFIANCE, POUR DE
MEILLEURES PERFORMANCES

www.portdebejaia.dz



SIMULATION D'UN SINISTRE AU LARGE DE LA CÔTE

Le port de Béjaïa a été le mardi 22 mars dernier, le théâtre d'un exercice de simulation de lutte contre la pollution marine.

Conduite par le Commandement des forces navales de l'ANP, la manœuvre s'inscrit dans le cadre du programme régional du plan «TEL-BAHR », visant l'amélioration de la réactivité des éléments et des équipements entrant dans la lutte en cas de situations d'urgence.

Le plan « TEL-BAHR » est un dispositif de préparation à la lutte contre la pollution marine, notamment par :

- La mise en œuvre des mesures particulières requises pour faire face aux accidents ;
- L'information et la sensibilisation des citoyens et des acteurs concernés par ce type de pollution, quant aux mesures prises aux abords des lieux pollués et les dangers encourus par la santé ;
- La constitution d'un cadre de concertation, de réflexion, de suivi et de répartition des rôles aux acteurs impliqués dans le processus ;
- L'organisation des moyens de lutte et la définition des priorités d'intervention en tenant compte de la nature des zones et de leurs expositions aux risques de la pollution ;
- La définition des modalités de coordination intersectorielle ;
- L'analyse des risques et la réponse adaptée à chaque scénario.



En présence du Wali de la wilaya de Béjaïa M. Kamel-Eddine KHERBOUCHE et des autorités locales, l'exercice a débuté à 09h pour y prendre fin à 13h. La manœuvre a porté sur la simulation d'une collision au large, entre un pétrolier (tanker) et un navire (cargo), générant une brèche avant bâbord avec déversement des hydrocarbures, un incendie, deux blessés à bord du cargo.

Outre la mobilisation des éléments des forces navales de l'Armée Nationale Populaire, la manœuvre a vu également la participation des équipes de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa, la Direction de l'environnement, la Sûreté Nationale, la Protection Civile, le SAMU et la STH. L'exercice s'est déroulé en plusieurs phases qui consistent en :

- Le déclenchement de l'opération « SAR » (Search And Rescue) d'investigation et de sauvetage des victimes,
- La dépollution par le confinement de la nappe à l'aide d'un barrage flottant afin d'éviter la propagation des matières,
- L'écumage de la surface polluée.



La manœuvre initiée grâce au plan « TEL-BAHR » a connu une réussite totale, nonobstant les conditions météorologiques très mauvaises. Les opérations engagées ont surtout permis de tester l'efficacité de l'ensemble du dispositif voire depuis l'alerte jusqu'à la fin des secours et aussi, la cohésion des différents intervenants tant au plan de la célérité et de la fluidité de l'information qu'au plan de l'organisation des secours.





EXERCICE DE SIMULATION : UN CLANDESTIN À BORD DU TITTERI

Battant pavillon national, le navire « TITTERI », a accosté le 21 mars dernier à 18h05 au poste 15/16 du port de Béjaïa et a fait l'objet d'un exercice simulation de sûreté, sous le thème « découverte de clandestins à bord ».

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions du code ISPS stipulant la nécessité d'effectuer des exercices de simulation périodiques, de la part du navire d'une part et, de l'installation portuaire d'autre part afin de garantir l'efficacité de la mise en œuvre des plans de sûreté.



Avec la participation des services de sécurité concernés à savoir : les autorités portuaires, les services de la police, les services des douanes, le service national des gardes côtes, l'exercice a débuté le 23 mars 2022 à 14h35, pour y prendre fin à 15h12.

S'étant déroulé dans les meilleures conditions, l'exercice a cependant porté sur :

- La procédure de déclenchement des opérations,
- La mise en place du dispositif de sécurité conformément au « PFSP »,
- Le déploiement et l'intervention des différents services concernés.

L'exercice s'est non seulement déroulé dans de bonnes conditions mais, il a surtout connu une réussite totale.





MISE EN EXPLOITATION DES MODULES « APCS »

Dans la perspective de la mise en exploitation des nouveaux modules développés et intégrés dans la plateforme APCS, une mission d'accompagnement a été programmée par la filiale de « SERPORT », (APCS), le jeudi 31 mars dernier, au niveau de « TRAINING CENTER » de BMT.

Destinés aux organismes de contrôles, à savoir les services des douanes, les services du commerce (DCW), phytosanitaire, vétérinaire et les transitaires ainsi que BMT et l'EPB, ces nouveaux modules développés et intégrés dans la plateforme APCS ainsi que leur mise en exploitation, s'inscrivent dans le cadre du projet évolutif de la plateforme.

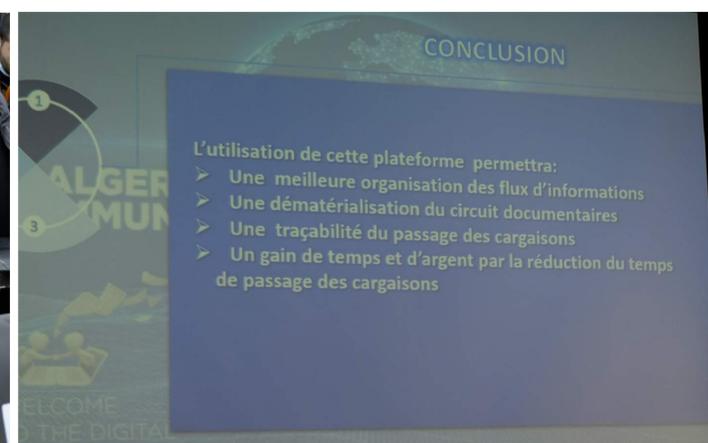
Pour rappel, « Algerian Port Community System » (APCS), est une plateforme communautaire portuaire d'échanges de données numériques, à laquelle incombent différentes missions. Cette plateforme s'inscrit dans la stratégie globale des pouvoirs publics de se conformer aux différents engagements, dans le cadre de la facilitation du commerce international.

La rencontre a eu lieu en présence d'une délégation de travail conduite par Mme Meriem BERRAHMA, Directrice Générale d'« Algerian Port Community System » (APCS) et, de l'ensemble des parties conviées à l'événement.

La mission concerne notamment, le dossier de conformité (DCW, phytosanitaire et vétérinaire), la planification des visites, l'export, et le traitement des escales voyageurs.



Au cours de sa prise de parole, Mme Meriem BERRAHMA Directrice Générale de (APCS) a mis l'accent sur le rôle de la solution, qui consiste en une plateforme digitale modulaire & centralisée, destinée aux intervenants dans la logistique portuaire.



En ce qui concerne les différents modules, notamment au plan métier, un passage en revue a été effectué par la délégation de travail, en procédant par profil.

Un débat riche a ponctué la rencontre et, des éclaircissements ont été apportés à l'ensemble des intervenants quant à leurs interrogations.

Par ailleurs, pour une meilleure familiarisation avec la plateforme pendant la phase test prévue à cet effet avant le déploiement effectif en ligne, l'ensemble des parties concernées bénéficiera de séances de formation par la (team work APCS) du port de Béjaïa.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Le 14 mars de chaque année, l'Algérie célèbre depuis son instauration en 1980, la journée nationale des personnes à besoins spécifiques. Une occasion de sensibiliser à propos des droits de cette frange de la société et d'évaluer les efforts consentis par l'état et l'ensemble des parties prenantes de la société, quant à la prise en charge et à l'insertion socioprofessionnelle des personnes à besoins spécifiques.

Par ailleurs, cette journée ne saurait être célébrée sans qu'elle en constitue également l'opportunité de porter la réflexion sur les risques encourus par les travailleurs durant l'accomplissement de leurs missions dans divers domaines d'activités afin d'en restreindre les différents facteurs.

Parmi les causes les plus fréquentes pouvant engendrer une invalidité voire, un handicap, l'accident du travail. Celui-ci se caractérise par l'apparition soudaine, d'une lésion corporelle, par le fait ou à l'occasion du travail. Dans ce contexte, l'accident de trajet est également considéré comme accident du travail.

Le port de Béjaïa, à l'instar de la plupart des ports à l'échelle nationale et internationale, aspire à travers l'instauration d'un système de santé et sécurité au travail :

- A réduire le risque organisationnel et promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
- A protéger son personnel et les tiers ;
- A se conformer aux exigences réglementaires ;
- A promouvoir l'amélioration continue.

De ce fait, Il est indispensable de connaître la nature des risques contre lesquels un port doit se protéger.

Cependant, la sécurité d'un complexe portuaire s'appuie sur un ensemble de dispositions et mesures qui reposent sur un arsenal juridique constitué de lois, de codes, de conventions et de procédures, pour la mise en place des moyens nécessaires au bon déroulement des activités et des opérations. L'objectif consiste à parvenir à une gestion des risques et de se doter de moyens préventifs, de lutte et de plans d'action permettant de gérer l'événement.

S'agissant des accidents du travail, l'Entreprise Portuaire de Béjaïa s'est dotée d'un ensemble de moyens dont, un Centre de Médecine du Travail (CMT), une structure bien équipée et dotée de compétences non seulement susceptibles de prodiguer les premiers soins et les premiers secours, mais également capables d'évaluer la situation à chaque fin d'exercice afin de pouvoir en tirer les enseignements et les conclusions nécessaires à une meilleure prise en charge du personnel de l'entreprise.

En terme de statistiques en ce qui concerne le nombre et la nature des accidents du travail ainsi que les catégories d'individus généralement victimes sur le lieu du travail, au niveau de l'EPB, le bilan des trois exercices précédents, à savoir : (2021, 2020, 2019), indique que du point de vue de :

- L'âge : la catégorie la plus affectée par les accidents de travail demeure celle entre 45 et 55 ans ; soit un taux variant entre 28% et 47% ;
- L'ancienneté : la catégorie la plus touchée, reste celle ne dépassant pas les dix ans d'ancienneté ; soit un taux variant entre 61% et 75% ;
- L'activité : généralement, à cause de l'inadvertance, la manutention semble être le secteur le plus vulnérable ; cependant, les ouvriers manutentionnaires (OM) en constituent la catégorie la plus affectée ; soit un taux variant entre 40% et 57% ;
- La nature de la lésion, les traumatismes sans lésions osseuses en sont les plus fréquentes, avec un taux variant entre 38% et 48% ; contrairement à 2019, les membres inférieurs en demeurent les plus affectés. Cependant il est important de mentionner le taux d'amputation qui, en 2019, a atteint environ 2%.

De manière générale, en ce qui concerne le bilan des trois exercices précédemment indiqués, le nombre d'accidents sur le lieu du travail, a enregistré en 2020, son taux le plus faible, soit 44 accidents du travail ; contre 53 en 2021 et 53 en 2019. Quant au chiffre global, qui englobe les accidents de trajet, il est de l'ordre de 66 en 2021, contre 49 en 2020.

S'il vaut mieux prévenir que guérir, les accidents du travail n'ont jamais fait l'objet d'un phénomène qui n'arrive qu'aux autres. Cependant, l'observation stricte des règles de sécurité doit constamment être de rigueur.





FMI : LES TAUX DE FRET VONT CONTRIBUER À L'INFLATION JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

Après l'OCDE, les économistes du FMI se sont penchés sur les impacts des taux de fret sur l'inflation. Ils ont scruté les données de 143 pays au cours des trente dernières années pour contextualiser le phénomène et faire ressortir les mécanismes à l'œuvre. Les tarifs du transport maritime opèrent très rapidement sur les prix des marchandises importées et les coûts de production. Mais l'impact se propage lentement jusqu'à son pic après 12 mois. Les effets à la pompe perçus suite à une montée des prix mondiaux du pétrole agissent dans un espace-temps beaucoup plus contraint.

Après l'OCDE qui fut le premier à mettre en valeur l'impact sur l'inflation de la hausse vertigineuse du coût du transport de conteneurs dans une étude rendue publique en octobre, les économistes du FMI se penchent à leur tour sur le phénomène.

Dans une publication parue sur le blog de l'institution financière et intitulée *How Soaring Shipping Costs Raise Prices Around the World*, ils anticipent un effet inflationniste continu tout au long de l'année alors que le coût de transport d'un conteneur sur les grandes lignes est-ouest a déjà été multiplié par sept au cours des dix-huit mois et encore davantage pour le fret vrac. L'étude ayant été réalisée avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, elle ne tient pas compte de ce paramètre qui devrait exacerber la situation, préviennent-ils.

Un phénomène analysé sur 30 ans

En revanche, ils n'abordent pas les effets induits par la flambée des soutes, les carburants maritimes ayant atteint des niveaux rarement observés. En plus des taux de fret toujours élevés, les chargeurs vont devoir en effet compter avec des surcharges conséquentes si les armateurs se mettent à multiplier les BAF.

Les chercheurs du FMI, qui ont mouliné les données de 143 pays au cours des trente dernières années, constatent que les prix du transport ont toujours été un important moteur de l'inflation dans le monde : « lorsque les taux de fret doublent, l'inflation augmente d'environ 0,7 %. Plus important encore, les effets sont assez persistants, atteignant un pic après un an et pouvant durer jusqu'à 18 mois. Cela implique que la hausse des frais de transport observée en 2021 pourrait accroître l'inflation d'environ 1,5 % en 2022. » C'est du reste dans les clous de la précédente étude de l'OCDE.

Montée progressive et lente

Si la répercussion sur l'inflation est moindre que celle associée aux prix des carburants ou aux denrées alimentaires, les coûts de transport sont beaucoup plus volatils. « La contribution à la variation de l'inflation due à l'amplitude des prix mondiaux du transport maritime est quantitativement similaire à celle générée par les chocs sur les cours mondiaux du pétrole et de l'alimentaire », expliquent-ils.

Plus intéressants sont les mécanismes à l'œuvre. Ainsi, les taux de fret opèrent sur les prix des marchandises importées dans les deux mois qui suivent leur réception à quai et se répercutent tout aussi rapidement sur les coûts de production, dont beaucoup dépendent de surcroît des intrants importés pour fabriquer leurs produits.

Aussi, l'impact sur les prix ressentis à la caisse par les consommateurs s'étire en durée, progressivement et lentement, jusqu'à atteindre son apogée après 12 mois. Par comparaison, les effets à la pompe perçus suite à une montée des prix mondiaux du pétrole agissent dans un espace-temps de quelques mois.

Des impacts inégaux selon la géographie

Tous les pays ne sont pas affectés de manière égale. « Les caractéristiques structurelles d'une économie sont importantes. Les pays qui importent davantage que ce qu'ils consomment connaissent des hausses d'inflation plus importantes, tout comme ceux qui sont plus intégrés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. De même, les pays qui paient généralement des frais de transport plus élevés – enclavés, à faible revenu ou insulaires –, connaissent une inflation plus importante », explicitent les coauteurs, Yan Carrière-Swallow, Pragyan Deb, Davide Furceri, Daniel Jiménez et Jonathan D.Ostry.

La politique monétaire est un allié dans l'atténuation des effets des prix à l'importation et de l'inflation. L'amplification de l'impact inflationniste des coûts de transport maritime jusqu'à la fin de 2022 « suppose des arbitrages compliqués pour les banques centrales alors que l'activité économique tourne encore largement au ralenti. »

La guerre en Ukraine, conjuguée au rebond épidémique dans les premiers ports mondiaux – plus préjudiciables pour les terminaux de destination plus que pour eux-mêmes – sont susceptibles de prolonger dans le temps l'effet inflationniste.

La paralysie portuaire est un des moteurs à la combustion des taux de fret. Cela fait deux ans que le monde marchand l'éprouve et le prouve.

Adeline Descamps



VOTRE CONFIANCE, POUR DE
MEILLEURES PERFORMANCES

www.portdebejaia.dz

PRINCIPAUX INDICATEURS LIÉS AU TRAFIC :

Du 1^{er} janvier au 28 Février 2022

| INDICATEURS DE PRODUCTION | 2021 | 2022 | VAR % |
|---------------------------------------------|------------------|------------------|--------------|
| 1- TRAFIC GLOBAL (TONNE) | 2 142 046 | 1 954 059 | -8,78 |
| 1.1-Trafic à l'import | 1 637 823 | 1 468 392 | -10,34 |
| 1.2-Trafic à l'export | 504 223 | 485 667 | -3,68 |
| 2- JAUGE BRUTE À L'ENTRÉE (TONNE) | 2 025 890 | 1 937 958 | -4,34 |
| 3- TRAFICS PARTICULIERS | | | |
| VRACS LIQUIDES (TONNE) | 482 612 | 563 000 | 16,66 |
| a) Import | 195 938 | 258 752 | 32,06 |
| b) Export | 286 674 | 304 248 | 6,13 |
| VRACS SOLIDES (TONNE) | 1 062 595 | 764 661 | -28,04 |
| a) Import | 1 062 595 | 764 661 | -28,04 |
| b) Export | - | - | - |
| MARCHANDISES DIVERSES (TONNE) | 596 839 | 626 398 | 4,95 |
| a) Import | 379 290 | 444 979 | 17,32 |
| b) Export | 217 549 | 181 419 | -16,61 |
| TRAFIC HYDROCARBURES (TONNE) | 399 688 | 452 934 | 13,32 |
| a) Import | 117 014 | 154 586 | 32,11 |
| b) Export | 282 674 | 298 348 | 5,54 |
| TRAFIC HORS HYDROCARBURES (TONNE) | 1 742 358 | 1 501 125 | -13,85 |
| a) Import | 1 520 809 | 1 313 806 | -13,61 |
| b) Export | 221 549 | 187 319 | -15,45 |
| TRAFIC CÉRÉALES (TONNE) (BLÉ, MAÏS ET SOJA) | 687 853 | 490 331 | -28,72 |
| a) Import | 687 853 | 490 331 | -28,72 |
| b) Export | - | - | - |
| TRAFIC CONTENEURS (EVP) | 37 845 | 38 922 | 2,85 |
| a) Import (EVP) | 17 578 | 19 064 | 8,45 |
| Nombre pleins | 17 578 | 19 064 | 8,45 |
| Nombre vides | - | - | - |
| b) export (EVP) | 20 267 | 19 858 | -2,02 |
| Nombre pleins | 2 504 | 3 131 | 25,04 |
| Nombre vides | 17 763 | 16 727 | -5,83 |
| TRAFIC CONTENEURS (TONNE) | 341 632 | 347 062 | 1,59 |
| a) Import (tonne) | 243 780 | 248 059 | 1,76 |
| Nombre pleins | 243 780 | 248 059 | 1,76 |
| Nombre vides | - | - | - |
| b) export (tonne) | 97 852 | 99 003 | 1,18 |
| Nombre pleins | 97 852 | 99 003 | 1,18 |
| Nombre vides | - | - | - |
| TAUX DE CONTENEURISATION (%) | 57,2% | 55,4% | - |

| INDICATEURS | 2021 | 2022 | VAR % |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| INDICATEURS MVT NAVIGATION | | | |
| 1- Nb navires à l'entrée | 157 | 161 | 2,55 |
| 2- Nb navires à la sortie | 160 | 160 | - |
| 3- Nb moyen navire/jour sur rade | 6 | 4 | -36,67 |
| 4- Nb moyen navire/jour à quai | 9 | 8 | -5,18 |
| 5- Séjour moyen navire rade | - | - | - |
| - Céréaliers | 4,25 | 2,31 | -45,65 |
| - Cargos | 6,91 | 3,54 | -48,77 |
| - Conteneurs | 0,68 | 0,87 | 27,94 |
| - Bois | 0,33 | 0,10 | -69,70 |
| - Fer et Tubes | 1,84 | 0,40 | -78,26 |
| -Ro/Ro | 1,24 | 0,00 | -100,00 |
| 6-Séjour moyen navire quai | - | - | - |
| - Céréaliers | 8,21 | 8,35 | 1,71 |
| - Cargos | 5,63 | 3,44 | -38,90 |
| - Conteneurs | 1,98 | 2,11 | 6,57 |
| - Bois | 3,00 | 3,06 | 2,00 |
| - Fer et Tubes | 2,45 | 1,65 | -32,65 |
| -Ro/Ro | 1,77 | 1,96 | 10,73 |
| EFFECTIFS TOTAL | 1 443 | 1 440 | -0,21 |
| 1- Effectifs permanents | 1 383 | 1 383 | - |
| 2- Effectifs contractuels | 60 | 57 | -5,00 |
| 3- Effectifs journaliers | - | - | - |
| 4- Effectifs CDD/journalier | - | - | - |
| Effectifs par spécialité | - | - | - |
| 1- Effectifs service production | 627 | 624 | -0,48 |
| 2- Effectifs service technique | 518 | 519 | 0,19 |
| 3- Effectifs service administratif | 298 | 297 | -0,34 |
| 4- Cadre | 195 | 202 | 3,59 |
| 5- Agent de maitrise | 213 | 228 | 7,04 |
| 6- Agent d'exécution | 1 035 | 1 010 | -2,42 |
| Taux d'encadrement (%) | 13,51 | 14,03 | 3,81 |



VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz